

# La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N°5 – Mai 2014

## AGENDA

### DIRECTOIRE

25 juin  
4 juillet (Directoire élargi)

### CTE

16 juin

### CME

17 juin  
1er juillet

### CONSEIL DE

### SURVEILLANCE

18 juin

### CHSCT

19 juin

### JOURNÉE PSYCHIATRIE/ JUSTICE

5 juin (Amphi)

### JOURNÉE DE FORMATION DE L'ESPACE PSYCHO- THÉRAPIQUE

6 juin (Amphi)

### TABLE RONDE MDU/ CRIAIVS

12 juin (Amphi)

### SEANCE D'INFORMATION/ HOPITAL NUMERIQUE

12 juin (Amphi)

### COLLOQUE ADDICTIONS

20 juin (Amphi)



## Editorial



Lorsque nous évoquons l'histoire du Centre Hospitalier La Chartreuse, son secteur géographique, ses activités, son personnel et les populations accueillies, nous comprenons que nous devons tenir compte de notre environnement pour définir les projets de l'établissement à long terme.

Le Centre Hospitalier La Chartreuse bénéficie de nombreux atouts grâce à son intégration territoriale, sociale et culturelle et son environnement, favorables aux salariés et aux usagers.

La prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et économiques, intégrés dans la politique de l'établissement depuis de nombreuses années, offre un contexte favorable à un engagement dans une démarche de développement durable qui cherche à répondre à ces enjeux.

C'est pourquoi la Direction a mis en place en 2012 un comité de pilotage chargé de porter cet engagement à la connaissance du personnel et de nos partenaires au travers d'une charte.

Les participants à ce comité de pilotage ont su communiquer leur enthousiasme pour cette démarche innovante.

La charte présente les objectifs et les actions identifiées pour agir en faveur d'un hôpital durable et responsable. Ces engagements s'inscrivent dans la durée, en cohérence avec la politique de l'établissement.

Je souhaite avec vous que cette charte permette à chacun de s'engager dans une attitude éco-citoyenne au travail, basée sur la volonté du mieux vivre ensemble.

**Bruno MADELPUECH**  
Directeur du Centre Hospitalier  
La Chartreuse

Extrait du document de référence disponible auprès de la Direction Qualité

## Principes généraux



Déployer une **gouvernance et des pratiques managériales durables et responsables**

- ⇒ Communiquer autour de la stratégie et de la politique de l'établissement
- ⇒ Définir les organisations et des responsabilités
- ⇒ Favoriser la participation, l'implication et la motivation du personnel
- ⇒ Elargir la veille réglementaire



Adopter une **politique sociale attractive pour les salariés**

- ⇒ Améliorer les conditions et l'ambiance au travail
- ⇒ Veiller à l'équité entre les salariés
- ⇒ Développer la mobilité professionnelle, la formation et les compétences
- ⇒ Maintenir les conditions d'hygiène, de santé et de sécurité



Réaliser des **investissements durables et responsables**

Assurer le **contrôle et la pérennité de l'établissement**



Intégrer des **critères d'éco-responsabilité et d'écoconception** dans la politique d'achats et dans l'étude des projets



Assurer un **suivi précis des réseaux d'eau afin de réduire les consommations**



Maîtriser la **consommation énergétique et promouvoir les bonnes pratiques** (électricité, chauffage, gaz)



Optimiser le **stockage et la valorisation des déchets**



Limiter la **pollution de l'eau et des sols en réduisant les rejets et les apports polluants**



Diminuer l'**impact des transports logistiques et déplacements des professionnels sur l'environnement**



Favoriser la **biodiversité par une gestion différenciée des parcs et jardins**